



Bretagne
2024-2025 **Jeunes en
librairie**

*Elèves et enseignants à la découverte des livres,
de la librairie indépendante et des métiers du livre !*

JEUNES EN LIBRAIRIE, qu'est-ce que c'est ?

C'est un programme d'éducation artistique et culturelle (EAC) en direction des collégiens (4^e-3^e) et lycéens de toutes filières, qui s'appuie sur des projets portés par des membres de la communauté éducative et des professionnels du livre, en particulier des libraires.

Ce projet a pour ambition de sensibiliser les élèves à l'ensemble de la chaîne du livre. Il offre aux élèves un crédit (20 euros par élève en 2024-2025) à utiliser dans la librairie partenaire (choisie parmi les 190 librairies indépendantes de Bretagne).

Il s'articule autour d'au moins deux temps forts :

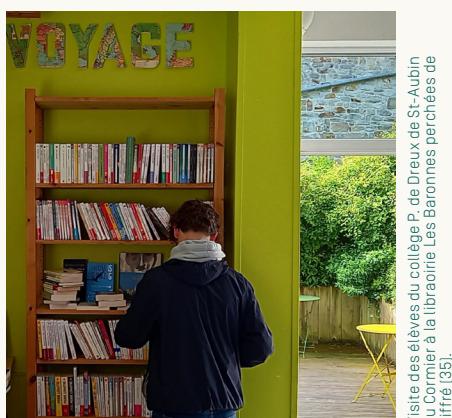
- **La rencontre avec le ou la libraire** qui présente son métier, sa librairie, des sélections de livres, l'écosystème du livre...
- **La visite de la librairie** durant laquelle les élèves font l'acquisition de livres de leur choix.

En couverture : visite des élèves du lycée Mona Ozouf à la librairie La Canopée (Ploërmel, 56)

Objectifs

- **Favoriser l'accès au livre** et développer le goût de la lecture.
 - **Faire connaître les acteurs** de l'ensemble de la chaîne du livre.
 - **Sensibiliser les jeunes** au rôle de la librairie indépendante dans la chaîne du livre et sur son territoire.
 - **Familiariser les élèves aux lieux** spécifiques que sont les librairies et les inciter à fréquenter la librairie pendant et après le projet de manière autonome
 - **Promouvoir l'accès au livre** et la lecture auprès des jeunes prioritairement dans les établissements en zones d'éducation prioritaires, établissements professionnels, classes spécialisées...
- Le dispositif est aussi accessible pour les établissements de la protection judiciaire de la jeunesse.

La concertation entre les enseignants et le ou la libraire est fondamentale pour le bon déroulement du projet.



Visite des élèves du collège P. de Dreux de St-Aubin du Cormier à la librairie Les Baronnies perchées de Liffre (35).

Contact

Célia Penfornis

Chargée de l'éducation artistique et culturelle

Livre et lecture en Bretagne

celia.penfornis@livrelecturebretagne.fr

07 55 61 32 04

Calendrier et déroulé

- **1^{er} septembre 2024** : ouverture de l'appel à projets sur la plateforme ADAGE

- **Septembre 2024** : échanges entre les enseignants (le projet peut être envisagé de façon pluridisciplinaire) et les libraires pour le montage d'un projet avec une ou plusieurs classes. Définition d'un calendrier prévisionnel des rencontres.
> Sollicitation possible de Livre et lecture en Bretagne (LLB) pour des conseils, questions, et identifier les librairies indépendantes du territoire.

- **30 septembre 2024** : clôture des dépôts des dossiers de candidature des établissements scolaires sur ADAGE.

- **Mi-octobre 2024** : jury de sélection des projets (membres DRAC, DRAEAC, LLB), pour un maximum de 3 200 élèves.
> Réponses données aux établissements candidats avant les vacances d'automne.
> Signature d'une convention tripartite entre l'établissement scolaire, la librairie, et Livre et lecture en Bretagne.

- **À partir de novembre 2024** : démarrage des projets

- **Novembre 2024 à mai 2025** : les établissements scolaires et/ou librairies partenaires **informent, en amont, Livre et lecture en Bretagne** de la mise en place des différents rendez-vous.

- **Juin 2025** : les enseignants répondent au questionnaire envoyé par LLB et retournent à LLB et la DRAEAC un bilan (forme libre) sur le déroulé de l'opération (éventuellement accompagné de photos, productions, et témoignages d'élèves pour diffusion sur les sites des organisateurs).

Dépôt du projet sur ADAGE

Le dépôt du dossier se fait sur l'application ADAGE, accessible depuis le portail Arena de Toutatice.

Pour pouvoir déposer un dossier sur Adage, il faut que votre chef d'établissement vous ait nommé «rédacteur de projet», sur ADAGE (onglet «Établissement», bouton «utilisateur», puis «ajouter un utilisateur»).

L'appel à projet «Jeunes en librairie» est accessible depuis la page d'accueil d'ADAGE. Le bouton vert «Je participe» à droite de l'appel à projet vous permet de remplir votre dossier.

N'oubliez pas de remplir chaque partie du dossier, et notamment les «informations complémentaires».

Si vous souhaitez modifier votre projet une fois qu'il a été déposé, il peut être trouvé dans le recensement de votre établissement, onglet «Projets liés à des dispositifs».

Organisateurs

En Bretagne, le dispositif est financé par le ministère de la Culture / DRAC Bretagne. Il est accompagné par la **Délégation régionale académique** à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DRAEAC).

Sa mise en œuvre et le suivi opérationnel tout au long de l'année scolaire est réalisé par **Livre et lecture en Bretagne**. La coordinatrice du dispositif est l'interlocutrice privilégiée des libraires et des enseignants, et doit être informée du déroulement des différents projets.



Atelier d'écriture avec des élèves de 4^e du collège St-Gildas de Béth, avec l'auteur Benoit Broyart.

Les rendez-vous avec les libraires

Dans l'établissement scolaire :

Le ou la librairie présente son métier aux élèves ainsi que la chaîne du livre ; la rencontre est préparée en amont par l'enseignant référent et ses élèves.

Dans la librairie :

- **Les élèves disposent chacun d'un crédit de 20€ d'achats de livres de leur choix.**

Ils peuvent équilibrer entre eux leurs dépenses. Certains libraires acceptent de pratiquer des commandes, en amont ou le jour-même, mais le but de l'opération est bien la découverte du fonds de la librairie... La visite peut nécessiter que la classe soit divisée en plusieurs groupes, mais le temps de découverte du lieu et des ouvrages ne doit pas être raccourci pour autant.

- **Le règlement des achats se fait, après le passage des classes, par le biais d'une facture** adressée par la librairie à Livre et lecture en Bretagne.

Celle-ci doit correspondre aux termes de la convention établie avec Livre et lecture en Bretagne (nombre d'élèves x 20€).

L'accueil d'un auteur ou d'un autre professionnel du livre

- **La rencontre avec un auteur peut venir enrichir le projet.**

Elle est construite par les enseignants référents et la librairie ou un autre acteur culturel du territoire partenaire du projet. LLB peut apporter des conseils sur ce point.

- **Les rencontres d'auteurs sont financées prioritairement via le dispositif Pass culture pro.**

La rémunération de l'auteur [qui doit se baser sur les recommandations de la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse] passe :

- directement par l'auteur s'il est référencé sur la plateforme Pass culture pro,
- par la structure culturelle partenaire (librairie, médiathèque...) qui peut servir d'intermédiaire pour la rémunération.
- ou via le dispositif de masterclass du CNL [sans prise en charge des frais annexes].

Contact spécifique pour le Pass culture :

Florence Travers et Elijah Touchard
Pass culture en Bretagne
bretagne@passculture.app